MARS - AVRIL 2024 I #249

BRUZ MAG

GRAND ANGLE

KER LANN, UNE LANDE EN ÉVOLUTION

page 12

TRANSITION(S)

UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

page 6

FOCUS SUR

BRUZ, TRAGIQUE 8 MAI 1944

page 10

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2024

Philippe Salmon, maire de Bruz, a adressé ses vœux aux forces vives du territoire bruzois, lors de la cérémonie du 12 janvier au Vau Gaillard. Après un bilan de 2023, il a mentionné son soutien aux EHPAD, remercié les agents de la ville et évoqué les projets à venir pour la nouvelle année 2024.

CONCERTATION PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Pour définir le projet d'aménagement et de développement durable du territoire métropolitain à horizon 2035, les habitants bruzois ont été invités à donner leurs avis sur la modification n°2 du PLUi, lors d'une rencontre publique et participative qui a eu lieu le 13 février dernier. Le dossier est à consulter en ligne et le bilan sera disponible dès le mois de juin : https://www.plui-rennesmetropole-concertation.fr

CONCERTATION FUTURE STATION D'ÉPURATION MÉTROPOLITAINE À BRUZ

Des réunions publiques ont été proposées aux différents acteurs concernés et intéressés par le projet dont les riverains, futurs usagers pour échanger sur l'insertion paysagère, le positionnement des bâtiments, les modalités d'accès au site ainsi que sur le type de production photovoltaïque. Le dossier de concertation et la restitution sont disponibles sur https://fabriquecitoyenne.fr

AU SECOURS DES EHPAD

En Bretagne, Philippe Salmon a réuni le collectif Territoires du grand âge en résistance. Élus et responsables d'établissements envisagent d'assigner en justice l'Etat pour non-assistance à personnes âgées dépendantes et demandent également une loi grand âge.

RETOUR EN IMAGES

UNE SEMAINE 100% BRITISH !

La salle de spectacles du Grand Logis s'est mise à l'heure anglaise pour la 16ème édition de la Semaine du cinéma britannique. Comme chaque année, les spectateurs sont venus nombreux pour découvrir la sélection de films british. Lors de la soirée de clôture, le samedi 27 janvier, le public a attribué son prix à *My Sailor, My Love* de Klaus Härö. La réalisatrice Charlotte Regan a, quant à elle, reçu le prix du Jury Jeunes pour son film *Scrapper*. Les amateurs de cinéma ont pu se retrouver et échanger sur les films à l'espace *Tea Time* et se prendre au jeu de détective pendant les animations créées pour l'occasion en partenariat avec la Médiathèque. Rendez-vous donné l'année prochaine !

Le Grand Logis - accueil.grandlogis@ville-bruz.fr - 02 99 05 30 62

UN REGARD VERS L'AUTRE

En partenariat avec la Ville de Bruz, l'association Accueil Réfugiés Bruz a occupé le hall de la mairie en proposant une exposition. Réalisée par Michel Urvoy, ancien éditorialiste de Ouest France, l'exposition « *Je vous écris de Benoît Labre* » tendait à rendre visibles les invisibles à travers des photographies et témoignages.

SOMMAIRE

6 TRANSITION(S)

BIODIVERSITÉ
Un territoire engagé pour la nature

BioBlitz, un inventaire éclair et participatif

ANIMATIONS
À vos agendas !

COMITÉ PIÉTONS-VÉLOS

8 ACTUALITÉS

10 FOCUS SUR

HISTOIRE
Bruz, tragique 8 mai 1944

12 GRAND ANGLE

QUARTIER
Ker Lann, une lande en évolution

16 RENCONTRE AVEC

LE SERVICE ACCUEIL POPULATION
Informer, orienter et conseiller

17 VIE MUNICIPALE

ÉLECTIONS
Élections européennes : mode d'emploi

SCOLAIRE
Du côté des écoles

ÉTAT CIVIL

RÉNOVATION
L'Hôtel de Ville fait peau neuve

FRELON ASIATIQUE
Une menace pour nos abeilles et la biodiversité

DÉLIBÉRATIONS
Retours de conseils municipaux et métropolitains

FINANCES
Budget 2024

FESTIVITÉS
Animez nos rues

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES
Journée internationale du droits des femmes

22 EXPRESSIONS LIBRES

23 CULTURE

MÉDIATHÈQUE
Les prochains rendez-vous

COUPS DE CŒUR DES LIBRAIRES

24 AGENDA

Zoom sur...
LA FÊTE DE LA MUSIQUE À BRUZ

Vendredi 21 juin, les mélodies s'inviteront dans les rues du centre-ville pour une soirée festive et conviviale. Vous êtes artiste amateur et souhaitez partager votre talent musical ? Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **mercredi 10 avril.**

ÉDITO

Chères Bruzoises et chers Bruzois,
Voici le nouveau numéro de notre habituel Bruz Mag que le service communication nous a une nouvelle fois concocté avec tout son savoir-faire et son efficacité. Cette brochure est un trait d'union incontournable entre la vie de notre commune et ses habitants. C'est le moyen pour la ville de rendre compte de son action et de mettre en lumière tous les efforts consentis pour vous rendre la vie plus agréable dans notre commune.
Dans ce numéro sont particulièrement mis en avant les mesures prises pour préserver notre biodiversité et faire en sorte que les jeunes générations prennent conscience de son importance et de son indéniable participation à la lutte contre le réchauffement climatique. La Ville vient de se voir décerner le label TEN, Territoire Engagé pour la Nature, par l'Office Français de la Biodiversité.
Cela montre la volonté de prendre à bras le corps cette politique de préservation de notre cadre de vie et les engagements de nos équipes en faveur de la préservation de l'environnement.
Un grand merci à nos élus concernés et à notre chargée de projet du service transitions écologiques.
Un autre volet développé dans ce numéro est la présentation du budget pour cette année 2024. Nous y présentons les grandes masses financières nécessaires au développement de notre ville, au maintien et à l'accroissement de nos services publics. Car rien ne peut se faire sans moyens financiers que malheureusement l'État nous octroie de moins en moins. Nous devons être très créatifs pour continuer à assurer à vous tous un cadre de vie agréable et doté de tous les services nécessaires à une ville de 20 000 habitants, seuil que nous venons officiellement de dépasser.
Soyez assurés que toute l'équipe municipale, élus et agents communaux mettons tout en œuvre pour maintenir nos biens communs et notre volonté de les partager.

Bonne lecture,
Philippe SALMON.

Retrouvez les articles sur
www.ville-bruz.fr

Ville de Bruz
Rejoignez-nous sur Facebook et Instagram !

Le magazine d'informations de la ville de Bruz
Directeur de la publication : Philippe Salmon
Adjointe à la communication : Marion Chevalier
Responsable service communication : Chloé Evrard
Réalisation et rédaction : service communication, Marion Chevalier, Alain Kermarrec, Sylvie Marchais.
Impression : Chat noir
Dépôt légal : mars 2024
Nombre d'exemplaires : 4 000
Distribution : Aencrage
Crédits photos : Adobe Stock

Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation. Crédit photos : Ville de Bruz sauf mention. Bruz mag est imprimé sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement.
Hôtel de Ville, Service communication, place du Dr Joly - BP 77109 - 35171 Bruz cedex. Tél. 02 99 05 86 86.
Courriel : mairie@ville-bruz.fr
www.ville-bruz.fr

Logo PEFC

BIODIVERSITÉ

UN TERRITOIRE **ENGAGÉ POUR LA NATURE**

LA VILLE DE BRUZ S'EST VU DÉCERNER LE LABEL TEN DÉLIVRÉ PAR L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ QUI MET EN LUMIÈRE LES ENGAGEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT.

Cette reconnaissance valorise les collectivités volontaires qui priorisent des actions sur 3 ans pour **INFORMER, ÉDUQUER, VALORISER ET AGIR** spécifiquement sur la biodiversité, auprès du grand public. Engagée sur ce sujet, tant dans la gestion différenciée des espaces verts, que dans la récupération des eaux pluviales ou dans les projets de végétalisation ou d'aménagement, la Ville de Bruz a également initié plusieurs animations avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO) de Bretagne : sorties nature grand public, journée d'accompagnement des services techniques sur le terrain, visites pédagogiques menées auprès des enfants du périscolaire. Une cinquantaine de personnes a bénéficié de ces animations, et l'offre sera renforcée pour donner envie à tous de préserver la biodiversité.

Pôle transition écologique : Aude Warter, *chargée de projet*, **Gaëlle Pierre**, *adjointe et* **Jean-Baptiste Chevé**, *conseiller municipal.*

transitions@ville-bruz.fr - 02 99 05 44 48

LES ACTIONS DE LA VILLE

- Connaissance et intégration de la biodiversité dans l'opération d'aménagement paysager de la plaine Yann-Fañch Kemener, et dans les projets de rénovations de bâtiments.
- Maintien et restauration des espaces naturels et de la biodiversité locale en créant d'autres refuges LPO au parc de l'An 2000 et dans le bois du quartier Vert Buisson. Une évaluation de la biodiversité et les spécificités écologiques des terrains seront étudiées et des réflexions seront menées sur les aménagements naturels pour la faune et la flore sauvages. La Maison des enfants est elle-même reconnue comme refuge LPO, et des visites de sensibilisation s'y sont déjà produites.
- Pose de nichoirs à hirondelles et observations participatives.
- Mise en place de "Drôles d'oiseaux", programme de rencontres intergénérationnelles entre séniors et élèves de classes élémentaires qui observent et construisent des nichoirs et partagent leurs souvenirs.

Ressources *: www.lpo.fr - www.ofb.gouv.fr - www.biodiversite.bzh*

BIODIVERSITÉ

BIOBLITZ, UN INVENTAIRE **ÉCLAIR ET PARTICIPATIF**

Un BioBlitz est un inventaire de la faune et la flore locales réalisé en un éclair (blitz en allemand) mené par des bénévoles et des scientifiques. L'objectif est d'identifier et de répertorier toutes les espèces d'organismes vivants présents sur le Campus de Ker Lann, pour participer à l'enrichissement des atlas participatifs de la biodiversité. Ce projet de lutte contre l'effondrement de la biodiversité **gratuit et participatif** est ouvert à tous. En 2023, pas moins de 250 personnes se sont mobilisées.

Experts ou participants, vous êtes intéressés pour participer bénévolement à cette nouvelle édition ? **Rendez-vous mercredi 17 et/ou jeudi 18 avril** avec une soirée le mercredi soir. Participation d'une ou plusieurs heures, le jour J ou avant. Toute contribution est la bienvenue.

Un projet mené par l'ENSAI, l'ECAM, UniLaSalle et la Ville de Bruz.

iris.bouchonnet@unilasalle.fr

ANIMATIONS

À VOS **AGENDAS !**

Suite à un appel à projets, la cour du Manoir de la Noë sera investie cet été par un café éphémère, des ateliers, des festivités et des animations qui débuteront dès mi-juin. Pour retrouver le programme dans les semaines à venir, rendez-vous sur www.ville-bruz.fr

Comité PIÉTONS VÉLOS

VRAI OU **FAUX ?**

ROULER À 30KM/H EN VILLE DIVISE PAR 9 LE RISQUE DE MORTALITÉ EN CAS D'ACCIDENT

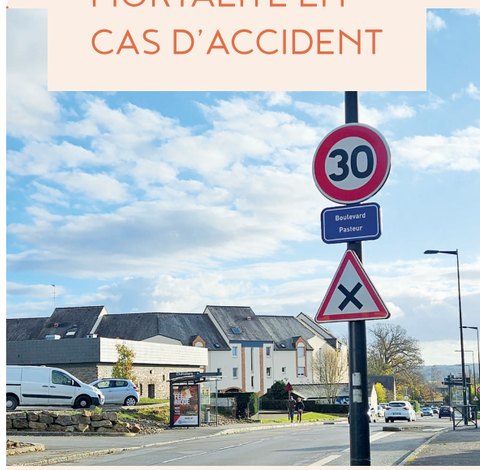

VRAI

Lors d'un choc avec un piéton ou un cycliste à 50 km/h, le risque de décès est multiplié par 9 par rapport à un choc à 30 km/h.

La distance de freinage est réduite de moitié par rapport à une vitesse de 50km/h, le conducteur a un champ de vision plus large et une meilleure capacité d'anticipation. À 30 km/h, il faut 13m pour s'arrêter alors qu'à 50 km/h, l'automobiliste aura parcouru 14m avant même d'avoir commencé à freiner et s'arrêtera au bout de 29m.

Pour plus de sécurité, pour diminuer les nuisances sonores et afin de mieux partager l'espace public entre les voitures, les bus, les vélos, les trottinettes et les piétons, la Ville de Bruz expérimente la limitation de vitesse à 30km/h sur l'ensemble de boulevard Pasteur.

SOYONS VIGILANTS, PARTAGEONS LA ROUTE !

CONCERT – MUSIQUE SUR LA RIVE SUD

L'école de musique organise le 18 mars prochain un concert à l'auditorium Simone Veil à 19h30. Venez découvrir le Trio de Poulenc et autres pépites. Le début du XXème siècle constitue pour la musique française l'une des périodes les plus riches de son histoire. Retrouvez des oeuvres à l'esprit français indépendant, humoristique et indiscipliné, mais aussi raffiné et sensuel. Les inscriptions sont obligatoires ouvertes jusqu'au jour de l'évènement sur www.musique-rivesud.fr (gratuit).

Musique sur la Rive Sud - 02 22 66 55 83

EXPOSITION PHOTO PLEIN AIR

Pour l'édition 2025 de l'exposition photo plein air, la section Bruz Chromatik de l'Amicale Laïque de Bruz et les élus de la Ville vous proposent de choisir le thème des photographies exposées au parc de la Herverie parmi 5 propositions :

- Gourmandises
- Minimaliste
- Liens intergénérationnels
- L'art dans les villes
- La terre

Pour voter, rendez-vous sur les réseaux sociaux de la ville courant du mois de mars.

vieassociative@ville-bruz.fr
02 23 50 30 07

Artisans, commerçants, vous venez d'arriver à Bruz et vous souhaitez le faire savoir aux bruzois ? Cet encart vous est réservé.

JONATHAN CHEREL
Conseiller en gestion de patrimoine certifié pour les particuliers et professionnels (aide à la déclaration, optimisation de l'impôt, préparation de la retraite, optimisation de l'épargne et anticipation de la transmission).

06 58 72 50 15
jonathancherel@gmail.com

TONNERRE DE POULET
Ce restaurant vous propose une cuisine généreuse de produits frais et faits maison : poulet rôti fermier de Janzé, accompagnements gourmands, pizzas pâtes fines, burgers, dans un cadre agréable et chaleureux. Ouvert mardi et mercredi de 11h à 14h30, le jeudi, vendredi et samedi en continu de 11h à 21h30 et le dimanche de 10h à 14h30 (sur place et à emporter).

5 place du Vert Buisson - 35170 Bruz
tonnerredepoulet.eatbu.com
09 78 81 18 98

PÉDIBUS SCOLAIRE

Les enfants se déplacent à pied, accompagnés par des personnes volontaires (parents, retraités, etc.) sur les trajets domicile-école. Ce trajet est mis en place uniquement le matin. Le départ de la ligne de pédibus se fait du Parking Jules Verne/Gernigon jusqu'aux écoles élémentaires de Jacques Prévert et de la Providence centre. Pour inscrire votre enfant, remplissez les formulaires disponibles en ligne et renvoyez-les par mail : pedibus@ape-cpv.fr

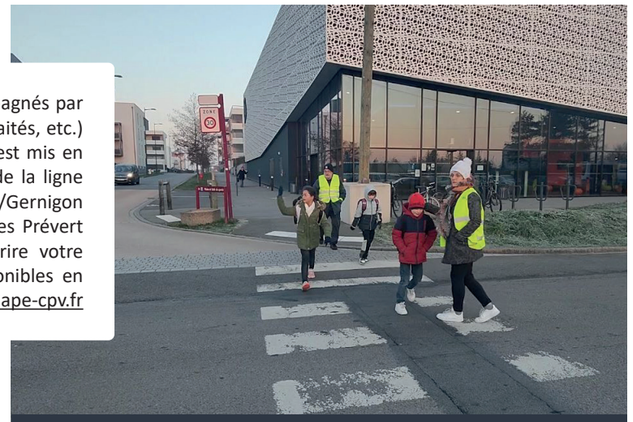

www.ville-bruz.fr/enfance-jeunesse/vie-scolaire-2/transports-scolaires

UN ACCÈS POUR TOUS

La Médiathèque est un véritable lieu de vie et de proximité, à Bruz. À partir du 1er février, les inscriptions à la Médiathèque sont gratuites pour tous, quel que soit le lieu de résidence. Ainsi, en levant le frein de l'abonnement, la Médiathèque s'adresse à tous en simplifiant les démarches et en facilitant l'accès à l'information et aux propositions culturelles. Rendez-vous sur le site pour découvrir leur catalogue : www.mediatheque-bruz.fr

02 99 05 30 60 - mediatheque@ville-bruz.fr

INSCRIPTIONS CHANTIERS JEUNES

Ces chantiers organisés par la ville auront lieu lors des vacances de printemps. La période de retrait de dossier : **les mercredis 20 et 27 mars et les samedis 16 et 23 mars** à la Maison des jeunes. En contrepartie de leur investissement, les jeunes participants percevront une indemnisation de 15 € pour trois heures et demi (avec une pause d'une demi-heure) par jour. Pour candidater, les jeunes doivent être âgés de 16 à 17 ans le 1er jour du chantier et résider à Bruz.

maisondesjeunes@ville-bruz.fr - 06 82 36 98 47

HISTOIRE

BRUZ, TRAGIQUE 8 MAI 1944

LA PETITE VILLE DE BRUZ COMPREND 2800 HABITANTS À LA VEILLE DU BOMBARDEMENT DU 8 MAI 1944. PRESQUE MINUIT, LES AVIONS DE LA ROYAL AIR FORCE VISENT UN DÉPÔT DE MUNITIONS ET BOMBARDENT PAR ERREUR LE CENTRE-VILLE, ENGAGEANT UN BILAN HUMAIN DÉSASTREUX.

183 morts
dont
51 enfants
300 blessés
600 sinistrés
860 points de chute de bombes
sur 1 km de distance à partir du clocher (mairie, église, écoles, habitations...)

23h45, les sirènes grondent. À 2 minutes d'intervalle, deux salves se succèdent. Les bombes anéantissent la ville en 25 minutes. Les Bruzois partent à la recherche de leurs proches, d'autres courent aux abris.

Jean-Yves Connen avait 8 ans et demi et le bombardement du 8 mai 1944 est resté gravé dans sa mémoire. Dès lors que le bombardement a commencé, il est réveillé brutalement par le bruit des bombes qui tombent autour de sa maison où il habite avec sa famille.

« *Mon père m'a sorti de mon lit, et on s'est réfugié sous le lit des parents. Ma mère était partie dans une autre chambre chercher mes sœurs* ».

Après une accalmie, ils sont sortis de leurs abris et ont essayé de rejoindre le jardin malgré la toiture et l'escalier démolis.

« *Tout d'un coup ça a recommencé, alors on s'est réfugié dans le coin le mieux protégé de la cave, sans savoir ce que devenait ma mère et mes sœurs qui elles à ce moment-là étaient loin de la maison et sont restées dans un fossé* [...]. *Pour ma part, cette 2ème partie du bombardement qui a duré assez longtemps aussi, a été la plus pénible* [...] *Quand le calme est revenu, bien entendu on est ressorti et là ça a été très différent. C'est là qu'on a découvert toute l'horreur de ce qui se passait tout autour de nous. Quand nous nous sommes retrouvés dans le jardin, le spectacle si on peut employer ce mot-là était des plus impressionnants car tout le bourg était en feu. On ne voyait que des flammes partout, partout, dans tous les coins, et on entendait les cris des gens. Le plus pénible c'était de voir des maisons en feu où on voyait des ombres qui bougeaient dedans* ».

Archives de la Ville de Bruz

LES SAUVETAGES S'ORGANISENT ET LA SOLIDARITÉ S'INSTALLE

Les gens des campagnes avoisinantes accourent les premiers, au secours de leurs parents et amis. Le docteur Francis Joly, fils du maire François Joly victime du bombardement, mis au courant de la situation s'empresse de téléphoner à plusieurs hôpitaux et médecins de Rennes.

Les pompiers de Chartres se hâtent de rejoindre la zone du drame. Unis aux pompiers de Rennes et de Guichen, ils pompent l'eau du Pont St Armel pour éteindre les flammes et des draps sont sortis des maisons environnantes pour étouffer le feu.

En l'absence de rues, les ambulances ne peuvent pas avancer plus loin que le presbytère. Aussi, tous les blessés y sont amenés pour recevoir les premiers soins avant d'être conduits vers les hôpitaux de Rennes. Le sauvetage a duré plusieurs jours, la population et les médecins ont travaillé sans cesse, comptant sur l'hospitalité des fermes voisines.

La Croix Rouge accueille les familles en deuil dans une chapelle provisoire à Chartres. C'est le mercredi 10 mai que les premières obsèques des victimes ont lieu.

Des gens de Bruz et des bourgs environnants se sont mobilisés pour faire des collectes de vêtements et de nourriture et pour offrir un toit à ceux qui l'ont perdu.

« Tout tremble d'une façon désordonnée. On dirait que les pierres, les débris de toutes sortes, traversent et retraversent sans cesse le couloir comme s'ils étaient enlevés et ramenés par quelque balayeur géant... Le ciel est tout rouge, tout craque, tout s'écrase. D'énormes blocs de terre, de pierre, des éclats de bombes, tombent comme grêle... La tête résonne comme un tambour et semble près d'éclater ; les muscles se rétractent, le cœur affolé saute, s'arrête, repart dans une gigue invraisemblable, tout cela accentué encore par l'absorption à pleine bouche, à pleins poumons, d'une poussière épaisse et d'une fumée âcre qui suffoquent, dessèchent et brûlent la gorge ».

Extrait de ***Bruz, la martyre***
– Abbé Monfort-Huet, 1948

CÉRÉMONIE DU **8 MAI 2024**

La date du 8 mai 2024 marquera les **80 ANS DU BOMBARDEMENT DU CENTRE-VILLE DE BRUZ,** un an avant la signature de l'armistice.

- **10H30 |** Cérémonie d'hommage aux morts.
  Parc de la Herverie
- **15H |** À l'occasion des 80 ans du bombardement, et des 25 ans du 2ème RMAT, une grande cérémonie, avec le régiment au complet, aura lieu, en présence de la Musique des Transmissions, la musique régionale de l'armée de terre (sous réserve).
  Place du Docteur Joly

ET AVANT LA CÉRÉMONIE

DU 12 AU 20 AVRIL, 6 ET 7 MAI : Exposition autour des 80 ans du bombardement tenue et proposée par les bénévoles de l'association ***Les Amis du Boël et du patrimoine bruzois***, ainsi que l'exposition « Métro de la mémoire » sur les villes martyres du XXème siècle, gracieusement prêtée par l'***Office National des Combattants et des Victimes de Guerre*** (ONaCVG).

Espace Gauguin, entrée libre.
Lun, mar, jeu, ven : 11h-12h30 et 16h-18h
Mer : 14h-18h / Sam : 10h-12h30 et 14h-18h
(les 6 et 7 mai, uniquement l'après-midi)

vieassociative@ville-bruz.fr - 02 23 50 30 07

QUARTIER

KER LANN*, UNE LANDE EN ÉVOLUTION

À KER LANN, SUR UN TERRITOIRE DE 165 HECTARES PAYSAGÉS, COHABITENT 60 ENTREPRISES, 16 ÉCOLES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET 7 RÉSIDENCES OFFRANT PRÈS DE 1000 HÉBERGEMENTS. CE CAMPUS EST FRÉQUENTÉ PAR PLUS DE 5 000 ÉTUDIANTS ET 2 100 SALARIÉS.

« Le campus de Ker Lann, dès sa création en 1991, a vu s'implanter des écoles d'enseignement supérieur puis de formations professionnelles ainsi que des entreprises de haute technologie. Aujourd'hui, qu'ils soient démographiques, écologiques ou économiques, les enjeux ont changé. Il est devenu nécessaire de **diversifier la programmation** en y introduisant du logement autre qu'étudiant. La demande est forte sur la métropole rennaise et nous devons collectivement mettre des moyens en œuvre pour la satisfaire tout en préservant les terres agricoles.

La ZAC de Ker Lann, métropolitaine, va donc évoluer. La Métropole et son aménageur *Terre et Toit*, ainsi que la Ville travaillons pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Une nouvelle zone d'habitat mixte (collectifs et maisons) sortira de terre prochainement. Nous accordons beaucoup d'importance au respect de la **trame paysagère** dans laquelle devront s'intégrer avec harmonie les **nouveaux logements**. Nous serons aussi vigilants au respect de la mixité sociale afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir se loger quels que soient ses revenus.

Pour accueillir les nouveaux habitants, nous veillerons aussi à créer, au sein des immeubles, des rez-de-chaussée actifs avec une **offre de service diversifiée** (commerces alimentaires, et services publics). Une étude sur la programmation et l'organisation commerciales est en cours pour adapter l'offre au plus près des besoins du quartier. Parmi les services nécessaires à l'arrivée d'une nouvelle population, les équipements scolaires sont indispensables. **Le 4ème groupe scolaire** verra donc le jour en 2026, il permettra d'accueillir de nouveaux enfants et sera aussi destiné à l'ALSH hors temps scolaire. Sa conception est innovante et respecte les nouvelles données environnementales. Pour compléter l'offre de service, la Ville a eu l'opportunité de racheter en 2023 les **équipements sportifs** déjà présents sur Ker Lann qui sont désormais communaux d'ici quelques semaines. Ils permettront de disposer d'un nombre plus important de salles à se répartir entre les différents utilisateurs et seront proches du nouveau groupe scolaire. Un programme de rénovation à court, moyen et long termes est dorénavant acté pour remettre en état les salles et terrains de sport.

Et enfin, il faut aussi réfléchir aux modes de **transports** dans ce nouveau contexte. Les modes doux, pistes cyclables, chemins piétonniers seront créés et privilégiés à l'intérieur du quartier. L'arrivée du trambus qui traversera tout le quartier, permettra de rejoindre rapidement Rennes. Le REV (Réseau express vélo) sera aussi présent sur site et une nouvelle passerelle, au-dessus de la route de Redon reliera la ZAC de Ker Lann à la Vallée de la Vilaine. On peut donc déjà affirmer que Ker Lann sera un véritable quartier de Bruz **connecté** au reste du territoire, dynamique et innovant. »

Marie-Cécile PINARD
Adjointe Aménagement
de la Ville - Habitat

***LIEU OU VILLAGE** DE LA LANDE

UN NOUVEAU **GROUPE SCOLAIRE** À KER LANN

LE 4ÈME GROUPE SCOLAIRE doit sortir de terre à la rentrée scolaire 2026. Il est localisé à l'entrée du campus dans un espace végétalisé, avec un accès direct au bois, bénéficiant d'une situation privilégiée aux abords de plus de 600 nouveaux logements (construits à partir de 2026) et des équipements sportifs. Cette nouvelle école accueillera :

3 CLASSES DE MATERNELLES ET 5 ÉLÉMENTAIRES, UN CENTRE DE LOISIRS AINSI QU'UN ESPACE DE RESTAURATION SCOLAIRE.

Le projet de construction veille à prendre en compte la continuité écologique, à choisir des matériaux respectueux de l'environnement (exemples : ossature bois et isolant paille), à limiter les besoins en énergie en la produisant grâce au photovoltaïque. Les espaces ont été pensés en partant des besoins des professionnels et des enfants qui occuperont les bâtiments : les classes, les cours de récréation (comprenant des enrobés, des copeaux, des gradins et un espace de verdure), le sas d'accueil prévu pour une utilisation de type bibliothèque, les espaces de sieste séparés des classes pour préserver le rythme de sommeil de chacun, des appuis et abris de vélos.

SE DÉPLACER

EN BUS

Retrouvez les horaires de la ligne C7 express sur www.star.fr/se-deplacer/bus-metro/ligne/c7ex

EN TRAIN

La gare de Ker Lann (avenue des frères Montgolfier) est desservie par des trains express régionaux sur la ligne Rennes-Bruz-Redon ou Messac-Guipry - www.sncf.com

À VÉLO

Des parcs à vélo sont répartis sur le campus.
Les travaux du Réseau Express Vélo Rennes - St Jacques – Bruz (8km) vont commencer en juillet 2024 et se termineront fin 2025. Le secteur de Bruz Ker Lann sera spécifiquement concerné par les travaux au second semestre 2025.

EN TRAMBUS

La ligne T4 du trambus devrait voir le jour en 2030, il desservira plusieurs stations entre Saint-Jacques-de-la-Lande et Bruz, en passant par Ker Lann, et fera l'objet d'une concertation d'ici septembre-octobre 2024. La présence d'un Parc Relai aux portes de Ker Lann permettra le stationnement des voitures pour encourager la montée dans le trambus.

LES ÉQUIPEMENTS SUR SITE

- 1 espace de coworking,
- 1 restaurant universitaire,
- 2 restaurants et 2 points de vente à emporter,
- 1 terrain de sports,
- 2 cours de tennis,
- 2 gymnases.

LES ENTREPRISES EN TRANSITION

Pour favoriser l'entrepreneuriat et la performance des entreprises, Rennes Métropole propose de les accompagner sur plusieurs sujets :

Leurs projets d'implantation et de développement sur le territoire • leur recherche immobilière ou foncière • la mise en relation avec des partenaires professionnels ou institutionnels • la recherche de financement • le montage d'un dossier de subvention lorsque l'activité et le projet de l'entreprise sont éligibles • la mise en relation sur un sujet relatif à l'emploi ou à la formation des collaborateurs • la communication • la mise en place d'actions RSE des entreprises.

02 99 86 64 40 - entreprendrearennes@rennesmetropole.fr

DU CAP AU DOCTORAT

Le **CAMPUS DE KER LANN** réunit des écoles d'enseignement supérieur, une faculté des métiers, des établissements professionnels et un établissement d'enseignement spécialisé pour des enfants et adolescents atteints de déficience à prédominance intellectuelle.

Que le choix d'études se porte sur un parcours court, en alternance ou en apprentissage ou sur une formation continue en BTS ou en master, Ker Lann offre un large panel d'enseignements supérieurs sur-mesure et dans des métiers aussi diversifiés que ceux de l'Environnement, de l'Ingénierie, des Sciences, des Statistiques, du Transport, de la Propreté, de la Justice, des Lettres, pour n'en citer que quelques-uns.

CAMPUS DE KER LANN
Vivre, étudier, innover

www.campuskerlann.com
02 99 05 33 20

CHANTIERS EN COURS ET À VENIR

Une résidence étudiante en cœur de campus doit être livrée à l'été 2024. Une extension du bâtiment de l'École des avocats *(photo)* accueillera de nouveaux bureaux et une cellule de restauration rapide ouverte au public (printemps).

Un bâtiment de formation aux métiers du numérique et de la cybersécurité (ESNA) sera construit fin 2024. En 2025, sortira un centre de formation aux métiers d'installation de pompes à chaleur et en lien avec les Transitions. En 2025-26, une maison des Compagnons du Devoir logera et formera les futurs apprentis.

02 99 86 64 40 - entreprendrearennes@rennesmetropole.fr

DES DYNAMIQUES ÉTUDIANTES DIVERSIFIÉES

Au sein de chaque école, il y a souvent plusieurs associations qui initient des journées d'intégration, des sorties et qui s'organisent autour de projets concrets solidaires, environnementaux ou événementiels, ouverts aux étudiants ou au grand public. **Découvrez quelques associations inspirantes :**

■ ***JO'KERS*** regroupe les bureaux des étudiants (BDE) et propose des services (livraisons, paniers de producteurs locaux, rechargement carte de bus…), des olympiades sportives, et des soirées tout en créant des liens et de la mixité entre les écoles du campus. Des projets à proposer ? contact.bdekerlann@gmail.com
@bdejokers

■ ***LES INVENDUS*** récupère et distribue gratuitement les invendus de pain à tous les étudiants du campus.
Plus d'infos : https://lesinvendusdekerlann.webflow.io
lesinvendusdekerlann@gmail.com
@les_invendus_de_ker_lann

■ ***UNIVERT*** jardine sans engrais ni pesticides ; bricole un système d'aquaponie : culture de poissons et de plantes dans un même environnement ; construit un cabanon et un hôtel à insectes ; crée des composts…
@univert_rennes

■ ***SEED*** regroupe plusieurs pôles. Le **pôle AMAP** a initié la vente de fruits et légumes bio *(photo)*, de pains bio et de produits provenant des familles d'élèves. Des paniers gratuits sont distribués à ceux qui en ont besoin Le **pôle Social** organise des collectes et des maraudes avec Coeurs Résistants. Le **pôle Conférences** s'intéresse à des sujets scientifiques environnementaux. Le **pôle Jardin/Forêt** surveille l'évolution de sa mini forêt, il fait pousser légumes, fleurs et aromates et gère des projets de mare et d'hôtel à insectes. Le groupe de discussion du **pôle Engagement** publie des informations sur la situation environnementale actuelle. Une offre complétée par des ateliers *Do it yourself* et des randonnées *(photo).* Le but est d'aider les étudiants à mettre en places des projets centrés autour des objectifs de l'association.
@seedensrennes

Pour prendre connaissance de l'actualité des nombreuses associations du campus (ressourcerie, greenwalks, tables rondes, cercle de lecture, soirées…) n'hésitez pas à vous rendre sur **www.campuskerlann.com**

LA FUTURE STATION **D'ÉPURATION MÉTROPOLITAINE** (STEP)

En début d'année, une concertation a été menée sur la future station d'épuration qui sera construite aux abords de la zone d'activités des Portes de Ker Lann. Les habitants et futurs usagers des communes ont été invités à **s'informer et à s'exprimer sur les accès au site, les installations de production photovoltaïque, l'insertion paysagère et les précautions à retenir pour le positionnement des bâtiments.** Cette station regroupera quatre systèmes d'assainissement existants à Bruz, Chavagne, Le Rheu et Saint-Jacques-de-la-Lande aéroport. Le projet consiste à réaliser :

■ Une station d'épuration d'une capacité de traitement des eaux de l'ordre de 50 000 équivalents habitants (EH) comportant une unité de méthanisation des boues d'une capacité d'environ 80 000 EH

■ Des réseaux de transfert et des postes de refoulement nécessaires pour acheminer les eaux usées depuis les systèmes d'assainissement actuels vers le nouveau site, sur environ 11 km.

Les études de conception et l'attribution du marché de conception auront lieu en 2024-2025. Le dossier d'autorisation environnemental et de permis de construire sera déposé au troisième trimestre 2025, tandis que les travaux devraient débuter en 2026 pour une mise en service à horizon 2028-2029.

L'objectif est de réaliser une installation innovante et performante en termes de développement durable, en élaborant un projet ambitieux au vu des contraintes spécifiques du secteur, afin de produire de l'énergie renouvelable et valoriser de manière durable les ressources. En plus du traitement des eaux usées, elle produira du biogaz par méthanisation des boues d'épuration et sera équipée de panneaux photovoltaïques.

RETROUVEZ **LE DOSSIER DE CONCERTATION** À L'ACCUEIL DE L'HÔTEL DE VILLE ET EN LIGNE EN FLASHANT CE QR CODE :

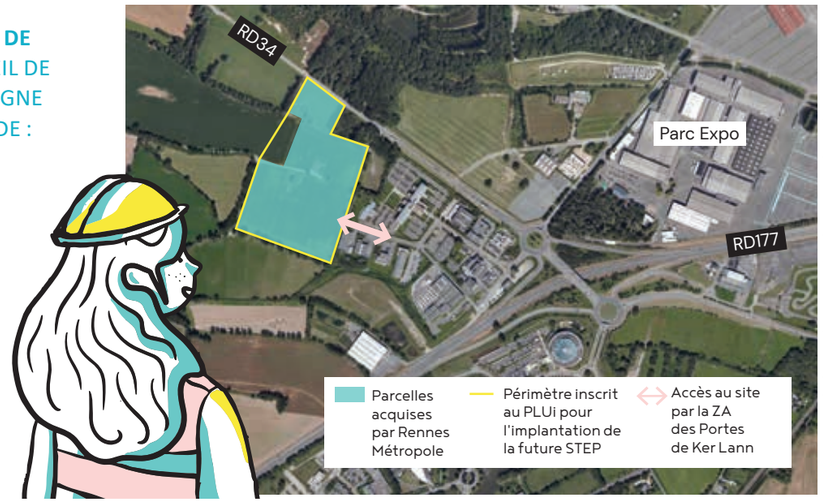

Source : Extrait du dossier de concertation de Rennes Métropole

www.ville-bruz.fr/concertation-sur-la-future-station-depuration-a-bruz

LE CONSEIL DU LIBRAIRES

LA CABANE À LIRE

LA COLOC' – Manu Causse
Éditions Slalom – 16,95 €

Un immeuble, trois apparts', six étudiants qui se lancent dans la vie. Entre amours, amitiés et exaspération, l'histoire se déroule du point de vue de chaque colocataire. Les personnages attachants vont évoluer et se construire tout au long du récit sous l'œil attentif d'un chat quelque peu maléfique… C'est frais, pétillant, plein d'humour et pourtant les sujets abordés peuvent être graves : difficultés de la vie étudiante, doutes sur l'avenir, acceptation de soi… Un roman « jeune adulte » à dévorer.

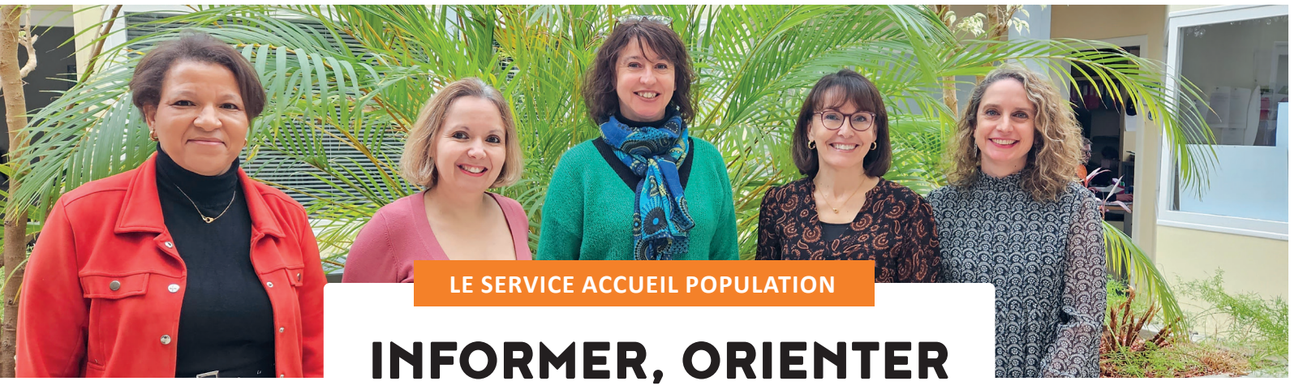

LE SERVICE ACCUEIL POPULATION

INFORMER, ORIENTER ET CONSEILLER

BIEN CONNU DES BRUZOIS, CE SERVICE EST « *LA PORTE D'ENTRÉE* » DE L'HÔTEL DE VILLE, COMPOSÉ DE 5 AGENTS, DONT LES MISSIONS LES PLUS CONNUES SONT L'ACCUEIL PHYSIQUE ET TÉLÉPHONIQUE, LA GESTION DES TITRES D'IDENTITÉ ET BIEN D'AUTRES.

Isabelle ROUYER
Directrice Assemblée Population

Dominique SANTI-LEGRAND
Responsable du service Accueil Population

Audrey GIRAUDET
Assistante de service à la population

Rachel LEVEIL-SELVE
Assistante de service à la population

Maud MARTY
Assistante de service à la population

Kadija RAJI
Assistante de service à la population

« Nos missions nous amènent à travailler en collaboration avec l'ensemble des services de la Ville. Les agents sont polyvalents et ont un engagement fort vis-à-vis du service public, ils ont à cœur d'accueillir et d'offrir un service de qualité aux bruzois. »

Dominique SANTI-LEGRAND

Continuellement en veille sur les évolutions techniques, législatives et réglementaires, le service Accueil-population est en charge des formalités administratives. Il instruit des attestations d'accueil, procède aux légalisations de signature, enregistre le recensement citoyen à 16 ans et coordonne le recensement de la population à la demande de l'INSEE. Il gère également les affaires funéraires. Une grande partie de leur temps est dédiée à la gestion des titres d'identité, les agents traitent environ 7000 demandes relatives aux cartes nationales d'identité (CNI) et passeports par an. Le principe du « lieu de domicile » étant supprimé, les demandes peuvent être effectuées dans n'importe quelle mairie équipée. Il y a encore quelques mois, seules 34 communes d'Ille-et-Vilaine étaient munies de bornes biométriques. Bientôt l'objectif de 97 communes sera atteint, améliorant la situation des délais de traitement pour la délivrance des titres.

PRISE DE **RENDEZ-VOUS EN LIGNE** IMPÉRATIVE

https://user.clicrdv.com/mairie-de-bruz
https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr

Le service traite également des dossiers de fond, nécessitant une instruction à l'écart du public.

L'ÉTAT CIVIL : UNE MISSION MAJEURE

Les agents enregistrent les événements de vie heureux et malheureux des bruzois : mariages, reconnaissances d'enfants, décès. Même si la très grande majorité des naissances ont lieu en maternité et sont donc enregistrées à Rennes ou Saint Grégoire, le record est de 5 naissances à Bruz en 2022. Le domaine de l'état civil connaît de nombreuses réformes du fait de l'évolution de la société. L'exemple le plus récent étant les lois relatives aux changements de noms et de prénoms. S'ajoutent également les transferts de compétence de l'État vers les communes, avec l'enregistrement des PACS auparavant effectué au Greffe des tribunaux d'instance. Statistiquement, les bretons se pacsent d'ailleurs plus que dans les autres régions de France.

« Nous avons aussi le plaisir de recevoir les futurs époux et épouses pour déposer leur dossier. Les célébrations de mariages regroupent une grande diversité de situations, il n'y a pas de modèle-type, et c'est enrichissant. »

Dominique SANTI-LEGRAND

CES DEMANDES PEUVENT ÊTRE EFFECTUÉES **EN LIGNE :**

- Actes d'état civil
- Recensement citoyen à 16 ans
- Rendez-vous pour une CNI ou un passeport
- Inscriptions électorales

Hôtel de Ville - 02 99 05 86 86
accueilpopulation@ville-bruz.fr
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h30.
Le samedi matin : 8h30-12h

Organisation des élections - Le service Accueil Population organise l'ensemble des scrutins nécessitant une grande anticipation. À Bruz, 16 bureaux de vote sont répartis sur 5 sites : l'Hôtel de Ville, la halle Pagnol, le groupe scolaire Champ L'Évêque, le groupe scolaire et la salle des sports du Vert Buisson.

Des bénévoles dévoués renouvellent leurs missions à chaque scrutin, essentiels dans l'organisation, ils sont vivement remerciés par le service qui est toujours en recherche. Pour rejoindre l'équipe et tenir les bureaux de vote, n'hésitez pas à vous faire connaître en vous présentant directement à l'accueil ou en le contactant par mail ou téléphone.

ÉLECTIONS

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : MODE D'EMPLOI

QUAND VOTE-T-ON ?

DIMANCHE 9 JUIN 2024

QUI ÉLIT-ON ?

Les députés européens. Le Parlement européen est élu au suffrage universel. Dans chaque État membre, des élections se tiennent tous les cinq ans. Les députés élus au niveau national se répartissent au Parlement, dans des groupes politiques transeuropéens, qui servent surtout à organiser les débats parlementaires et permettent en particulier des votes en commun.

QUEL EST LEUR RÔLE ?

Les députés du parlement européen élaborent les lois, décident du budget et contrôlent l'exécutif (Commission européenne).

COMMENT VÉRIFIER MA SITUATION ÉLECTORALE ?

Grâce au téléservice « *Interroger sa situation électorale* » (QR code ci-contre), vous pouvez vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit. Mettez-vous à jour si vous venez d'arriver à Bruz, si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune. Si vous habitez un lieu-dit, indiquez votre numérotation. Ces démarches sont essentielles pour recevoir les circulaires des candidats.

QUELLES SONT LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ?

Si vous n'êtes pas inscrit, et que vous vivez en France, vous devez vous inscrire sur la liste électorale en mairie avant le 3 mai 2024 (pièces à fournir : Cerfa imprimé, titre d'identité, justificatif de domicile de - de 3 mois) ou en ligne avant le 1er mai 2024 (www.ville-bruz.fr/mairie/demarches-administratives/vie-citoyenne). Vous pouvez effectuer vos procurations dès à présent sur le site www.maprocuration.gouv.fr

SCOLAIRE

DU CÔTÉ **DES ÉCOLES**

ÉCOLE PUBLIQUE DU VERT BUISSON

Mme Catherine Bouget, directrice de l'école maternelle part en retraite au dernier trimestre 2024, la direction fusionnée des deux écoles maternelle et élémentaire de Vert Buisson sera assurée par Mme Corinne Guégan.

ÉCOLE PUBLIQUE JACQUES PRÉVERT

Au premier trimestre, il est prévu que la sécurisation des locaux de l'école Jacques Prévert soit renforcée notamment par une réhausse des clôtures, un contrôle d'accès par visiophone et par badges et la fermeture de nouveaux portillons.

ÉCOLE PUBLIQUE CHAMP L'ÉVÊQUE

Le projet de végétalisation de la cour d'école de Champ L'Évêque va se poursuivre tout au long de l'année. De nouveaux aménagements et de la végétation sont pensés pour un partage des espaces récréatifs plus égalitaire.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DÉCEMBRE 2023 : 10/12 Elise CHARPENTIER GOARNISSON - 14/12 Raphaël SCHENREY - 18/12 Juliette KERLEROUX - 20/12 Michayel MOREAU / **JANVIER 2024 :** 02/01 Ulysse SCHAUB - 16/01 Evan CORNESSE

DÉCÈS

OCTOBRE 2023 : 25/10 Pierre LEGEAY / **DÉCEMBRE 2023 :** 16/12 Eugène MIGAULT - 18/12 Blandine DARGIER de SAINT-VAULRY - René DAVID - 19/12 Serge BOURGES - 28/12 Claude THOMAS / **JANVIER 2024 :** 07/01 Emile CHAPEL - Simone URVOY - 20/01 Mary-Paule GRUEL veuve GUIBERT / **FÉVRIER 2024 :** 01/02 Marie-Cécile BRONNER épouse LEPLAT - 07/02 Brigitte COLIBERT veuve MARQUET.

RÉNOVATION

L'HÔTEL DE VILLE FAIT PEAU NEUVE

LES TRAVAUX DE L'HÔTEL DE VILLE ONT POUR BUT DE DIMINUER LES DÉPENSES DE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET DE RENFORCER LA SÉCURITÉ. ILS PERMETTRONT D'AMÉLIORER LA QUALITÉ D'ACCUEIL DU PUBLIC ET DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES AGENTS (CONFORTS THERMIQUE ET PHONIQUE).

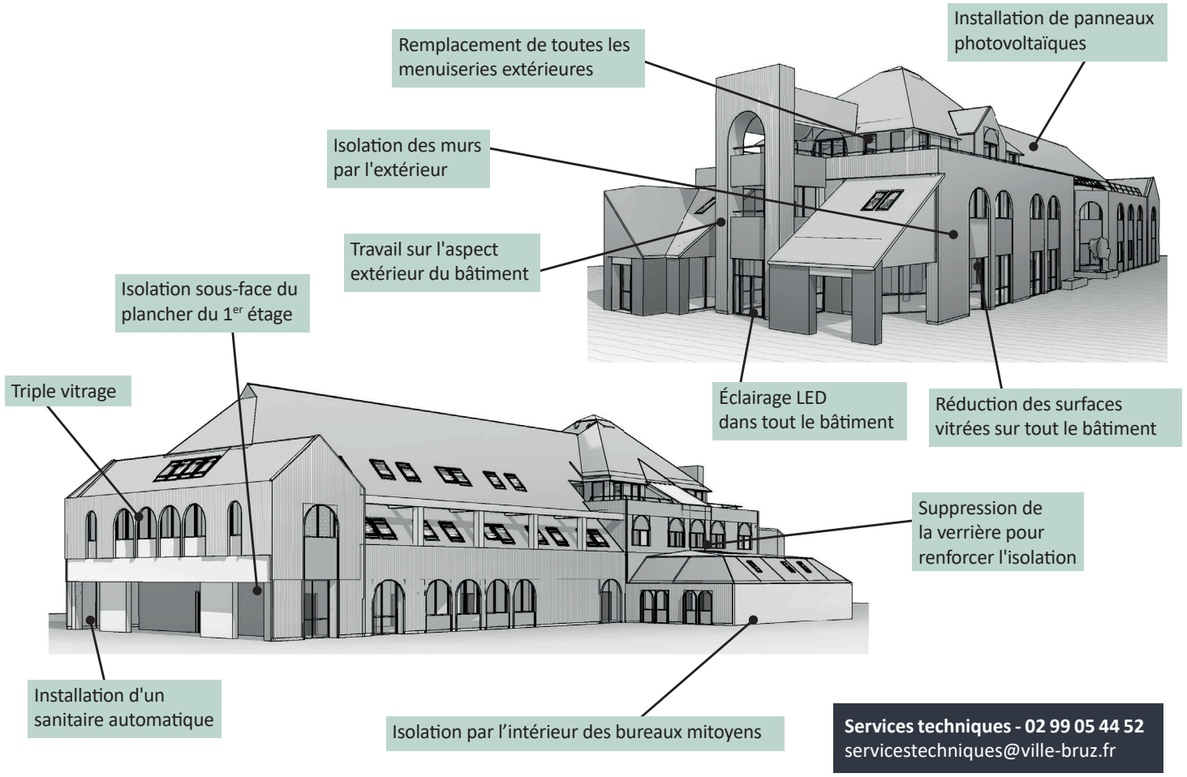

Services techniques - 02 99 05 44 52
servicestechniques@ville-bruz.fr

CALENDRIER

OCT. – NOV. 2024
Démarrage des travaux de l'Hôtel de Ville
Durant cette phase, les accueils de la mairie pourront être impactés. Les informations sur les éventuels changements seront communiquées sur le site : www.ville-bruz.fr

JUIN – JUILLET 2025
Fin des travaux

FRELON ASIATIQUE

UNE MENACE POUR NOS ABEILLES ET LA BIODIVERSITÉ

À BRUZ
113 nids détruits en 2022 et **124** en 2023

Le frelon asiatique a des petites pattes jaunes et une large bande orange sur l'abdomen.

Le frelon asiatique est classé dans la liste des dangers sanitaires de 2ème catégorie pour l'abeille domestique Apis mellifera sur tout le territoire français*. Du fait de sa démographie explosive, il est indispensable que chacun puisse lutter contre la propagation et limiter la dangerosité de sa présence. Fin mars-début avril, les nids primaires se construisent à l'abri du froid, proches des bâtiments, greniers, sous des carports, dans des abris de jardins, dans des haies... Quand la colonie est assez importante vers mai-juin, le nid peut rester à sa place ou être déplacé et reconstruit par les ouvrières vers un endroit plus spacieux, par exemple en haut des arbres.
La Ville de Bruz, consciente de l'importance de cet enjeu environnemental, prend à sa charge cette opération dans l'espace public et privé de la commune. Vous pouvez appeler la mairie au 02 99 05 86 86 ou les services techniques au 02 99 05 44 52 en indiquant vos coordonnées et des précisions sur le nid détecté. Ensuite, un agent de la ville vous donne rendez-vous pour identifier l'espèce. Si le frelon asiatique est identifié, la mairie missionne l'entreprise **HYNERA** pour la destruction et celle-ci se rapprochera directement de vous. Seule cette entreprise est habilitée à intervenir sur autorisation de la Ville. Toute prestation demandée par les particuliers en dehors de cette procédure sera exclue de la prise en charge par la collectivité.

**arrêté ministériel du 26/12/2012*

https://fgdon35.fr/nos-missions/frelon-asiatique

DÉLIBÉRATIONS

RETOURS DE **CONSEILS MUNICIPAUX**

Les conseils municipaux sont publics. Tout citoyen a la possibilité d'y assister. Les échanges sont enregistrés et consultables sur le site de la ville. Voici les dernières délibérations :

CULTURE - ANIMATIONS - SPORT

■ **Lauréats du projet culturel participatif.** Le conseil municipal a entériné les résultats de la consultation démocratique visant à allouer un budget d'investissement au profit d'un budget culturel d'intérêt général. Les deux lauréats sont Inter+Value pour son projet de fresques murales (15 000€) et l'association les Amis du Boël et du Patrimoine bruzois pour son projet de parcours patrimoine et histoire (3 000€).

■ **Gratuité de la médiathèque.** Les élus du conseil municipal ont voté l'arrêt de la tarification de l'abonnement annuel à la médiathèque. Celui-ci devient donc gratuit.

■ **Charte pour le développement de la Langue Bretonne.** La Ville de Bruz renoue avec le projet initié en 2011 de favoriser le développement de la langue bretonne sur son territoire. Ainsi, elle vise le 1er niveau de certification de la charte Ya d'ar brezhoneg par le déploiement de diverses actions.

FINANCES - RESSOURCES HUMAINES

■ **Apprentissage et service civique.** Insérer dans l'emploi des jeunes peu ou pas diplômés tout en favorisant le transfert de connaissances sont deux des objectifs de l'apprentissage. Les élus ont ainsi validé le recours à l'apprentissage quand cela est possible dans les services de la Ville.

AMÉNAGEMENT - TRANSITION ÉCOLOGIQUE

■ **Convention « Refuge LPO ».** Les élus ont validé la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de diagnostics écologiques menés par la LPO dans le but de protéger et valoriser la biodiversité de la commune. Le bois du Vert Buisson et le parc de l'An 2000 visent la labellisation « Refuge LPO » dans ce cadre.

■ **Réseau Express Vélo – Saint-Jacques - Bruz.** En conseil municipal du 19 février, les élus ont réaffirmé leur volonté de développer les lignes vélos afin de faciliter ce mode de déplacement. Ainsi, ils ont engagé la Ville dans le projet de Réseau Express Vélo mené par Rennes Métropole pour Rennes/St Jacques/Ker Lann.

www.ville-bruz.fr/mairie/municipalite/conseil-municipal

RETOURS DE **CONSEIL MÉTROPOLITAIN**

Lors de la séance du 1er février 2024, le conseil métropolitain a :

■ Adopté la Stratégie Métropolitaine Biodiversité et Eau.

■ Été informé de l'évolution de la situation de l'Unité de Valorisation de l'Énergie.

■ Approuvé le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable.

■ Voté la révision du règlement intérieur des déchèteries et plateformes végétaux.

www.ville-bruz.fr/mairie/municipalite/intercommunalite

FINANCES

BUDGET **2024**

LE BUDGET A ÉTÉ RÉALISÉ SUR LES BASES DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES PRÉSENTÉ LE 29 JANVIER DERNIER. UN BUDGET QUI RETRANSCRIT LES MARQUEURS ET LES AMBITIONS DU PROJET POLITIQUE.

Voici quelques exemples de dépenses liées aux différents services de la Ville. L'entretien et les fluides des **infrastructures et des espaces publics** représentent une part importante du budget. L'acquisition des équipements sportifs de Ker Lann et les dernières rétrocessions d'espaces verts à Vert Buisson augmentent le patrimoine et les coûts d'entretien. Au **pôle Éducation**, les dépenses concernent principalement les repas confectionnés par la cuisine centrale, les services de la crèche, relais petite enfance, périscolaire, enseignement, écoles et jeunesse ainsi que le renfort de moyens humains dédiés à l'accueil de tous les enfants à l'ALSH (sans limitation de places). Un 2ème groupe de soutien scolaire doit ouvrir. Des dépenses supplémentaires aux **services généraux** sont prévues pour assurer la cybersécurité, la mise en place d'office 365 ou le déploiement de la fibre au stade S.Bélliard ; pour le déploiement du Bruz Mag ; pour la mise en œuvre de la convention cadre entre la Ville et le CCAS. En **culture, sports et associations**, l'enveloppe pour le spectacle vivant retrouve son niveau de 2022 et la médiathèque devient gratuite. Les 80 ans du bombardement et la fête du sport seront organisés en plus des animations habituelles. Un budget est dédié à la langue bretonne. Les dépenses d'**aménagement urbain** concernent principalement des provisions pour des contentieux et des honoraires, les charges de copropriété du parking Pagnol. Le projet de **transition écologique** avance avec la mise en place d'animations, l'appel à projet lancé au Manoir de la Noë et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le budget du Comité piétons vélos sera augmenté.

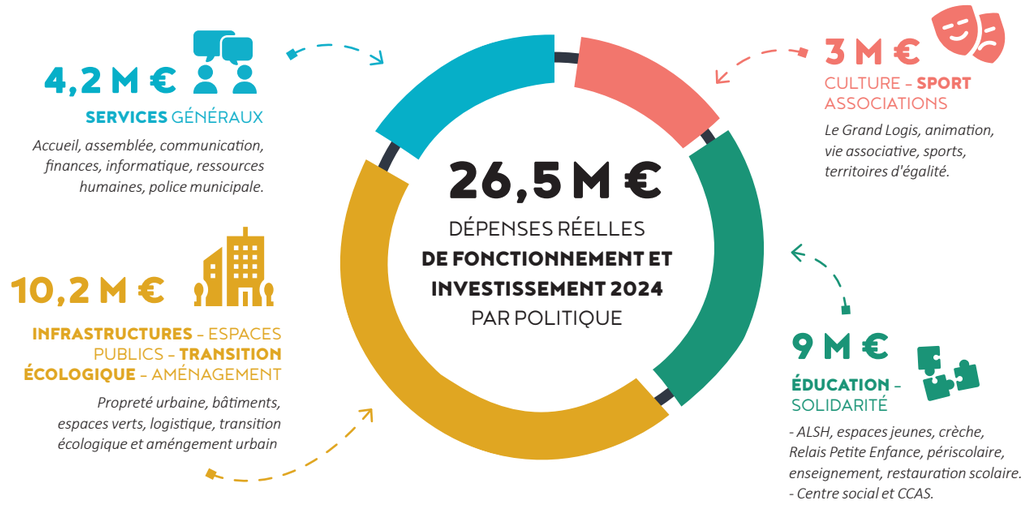

LES INVESTISSEMENTS PAR PROJETS

1,2 M €

CONSTRUCTION DU 4ÈME GROUPE SCOLAIRE

700 000 €

RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE

600 000 €

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE KER LANN

116 000 € RÉAMÉNAGEMENT DES COURS D'ÉCOLE

240 000 € AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE YANN-FAÑCH KEMENER

1 M € ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

338 000 € AMÉNAGEMENT DE LA VILLE – ZAC MULTI-SITES

70 000 € MAISON DE LA TRANSITION

www.ville-bruz.fr/mairie/finances-marches/budget

FESTIVITÉS

ANIMEZ **NOS RUES**

DES RENDEZ-VOUS ESTIVAUX POUR FAVORISER L'ACCÈS AUX PRATIQUES CULTURELLES ET DYNAMISER NOS QUARTIERS.

Au fil des week-ends de mai à octobre, le projet **« DES PLACES ET VOUS »** sera de retour pour sa troisième édition. Au programme, chaque mois, un rendez-vous musical et des animations conviviales, en **ACCÈS LIBRE ET GRATUITS**. Vous souhaitez proposer un concert à cette occasion ? Vous souhaitez partager vos compétences en organisant une animation participative ?

FLASHEZ LE QR CODE POUR EN SAVOIR PLUS ET SOUMETTRE VOS PROPOSITIONS **AVANT LE DIMANCHE 31 MARS.**

vieassociative@ville-bruz.fr - 02 23 50 30 07

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

L'association *Albanie Breizh* organise le 10 mars prochain un événement à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, traditionnellement fêtée en Albanie. Les élus du groupe de travail à l'égalité femmes-hommes interviendront pour sensibiliser et échanger sur cette thématique durant l'après-midi. Dès 14h, ouverture sur l'activité culturelle, musique et présentation de l'empreinte de la femme albanaise dans l'histoire et les droits des femmes dans la société, suivie de la lecture de poèmes et de témoignages de femmes. Vous pourrez découvrir une exposition d'artisanat traditionnel de femmes albanaises, avant de clôturer cet après-midi autour d'un goûter et d'une danse albanaise. **Événement gratuit et ouvert à toutes et tous à la Maison des associations.**

À la médiathèque, après la rencontre littéraire du 5 mars de Gaëlle Pairel sur le matrimoine littéraire breton, organisé dans le cadre du Mois du livre en Bretagne, c'est le moment de lire des livres et regarder des films sur les femmes, leurs conditions de vie et de travail, leurs aspirations, leurs combats. L'équipe de la Médiathèque a fait une sélection de documents à découvrir. *Jusqu'au 13 mars, au rez-de-chaussée.*

territoire d'égalité

LE DIAGNOSTIC SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES À BRUZ S'ACHÈVE

Toutes les personnes qui ont échangé avec Madame Egu, consultante chez Équation territoriale, pour réaliser un état des lieux au plus près du terrain sont chaleuresement remerciées. Cet état des lieux sera prochainement validé par les élu.es et communiqué à la population.

La construction du plan d'action issue de ce diagnostic va commencer. Des ateliers participatifs se dérouleront entre mars et juin où partenaires éducatifs et associatifs de la Ville, agentes et agents la collectivité, jeunes, Bruzois et Bruzoises seront consultés sur les actions à mener dans les domaines de l'éducation, du sport et de l'appropriation de l'espace public pour aller vers plus d'égalité. Votre contribution d'usagers sera précieuse. C'est pourquoi vous êtes invités à prendre date pour un atelier ouvert à toutes et tous le samedi 8 juin.

EN APPLICATION DE LA LOI « DÉMOCRATIE ET PROXIMITÉ » DU 27 FÉVRIER 2012, CET ESPACE EST RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DE LA MAJORITÉ ET DE LA MINORITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL.

MAJORITÉ

BRUZ HUMAINE, AUDACIEUSE ET ÉCOLOGIQUE

Budget et taxe foncière

Augmenter la taxe foncière ne se fait pas de gaîté de cœur. Les ménages concernés ne sont pas tous des propriétaires aisés. Alors pourquoi le faire ?

- Parce que c'est le dernier et seul levier financier laissé aux communes après les réformes fiscales récentes,

- Parce que la ville grandissant, elle a besoin de ressources financières supplémentaires et pérennes pour répondre aux besoins de la population, en matière de services et d'équipements publics,

- Parce que la ville est prise dans ce que l'on appelle « l'effet ciseaux » : d'un côté des besoins qui augmentent, et de l'autre, des recettes qui diminuent ou stagnent,

- Parce que l'engagement des agents municipaux, reconnu de tous, mérite des conditions de travail et salariales aussi bonnes que possible,

- Parce qu'il faut répondre aux besoins de logements dans les contraintes de sobriété foncière (la loi ZAN), mais aussi à ceux des familles, au vieillissement de la population, au changement climatique dans un esprit de justice sociale.

Les dernières réformes, fiscales, tendent à supprimer des taxes qui auparavant accompagnaient le développement de la ville et qui sont dorénavant figées. Pour exemple: suppression de la CVAE ; de la taxe d'habitation (gelée, la compensation de l'État n'est pas assise sur l'évolution de la population) ; diminution de 50 % sur le foncier bâti industriel (manque à gagner pour Bruz près de 300 000 € par an).

Les autres collectivités (Métropole, Département, Région) sont également confrontées à ces mêmes contraintes et baissent ainsi leurs dotations dédiées auparavant aux communes, directement ou non.

Cela bride ainsi tout potentiel d'évolution de la collectivité et entraîne une quasi mise sous tutelle.

La politique de réduction des dépenses et des charges financières soulage avant tout le portefeuille des plus riches, appauvrit et pénalise la qualité des services (santé, éducation, vieil âge) du plus grand nombre et notamment des plus démunis.

Augmenter les impôts va, pour nous, à contre-courant de cette politique et a pour but de réintroduire de l'équité et de la justice.

MINORITÉ

UNIR POUR AGIR

Stationnement

La majorité voudrait dissuader les bruzois et les habitants de venir dans le centre pour faire des achats qu'elle ne s'y prendrait pas autrement.

Fermeture du parking Pagnol (moins 70 places), sans réelle volonté de mettre en œuvre les préconisations de la commission sécurité après son avis défavorable au maintien du parking public.

Diminution du nombre de places de parking Place de Bretagne (verdissement, installation d'ombrières).

Trambus traversant le centre ville (suppression du stationnement). La majorité apporte des réponses insuffisantes (extension de la zone bleue, nouveaux emplacements (J Mermoz, V Hugo, Duguesclin, ...).

L'évolution du commerce à l'horizon 2030 examinée par les élus du Pays de Rennes démontre qu'il est nécessaire de favoriser le commerce de centralité, car naturellement les enseignes se positionnent près des grands axes pour capter la clientèle de passage au détriment des commerces de centre-ville.

Les commerçants participent à l'animation et à l'attractivité d'une cité. Sans eux, sans cette diversité les villes en périphérie se transforment en ville dortoir. Les grands centres commerciaux sont assez éloignés, si bien que tous les types de commerces sont encore présents à Bruz (alimentation, fleuristes, soins, métiers de bouche, services, décoration, habillement, ...). Il ne viendrait à l'idée de personne d'aller chercher sa baguette à Pacé ni sa visserie à Cesson alors que ces commerces existent à Bruz. Si nous n'y prenons pas garde, le commerce sera fragilisé, la ville s'appauvrira tant sur le plan de l'activité que de son bien vivre.

Augmenter fortement la taxe foncière (+12,6%) soit 8.4 % pour la part communale et 3.9% de relèvement des bases, ne renforce ni le pouvoir d'achat des ménages, ni l'attractivité de la ville. Il faut redonner confiance à celles et ceux qui font vivre la commune par leur investissement personnel et aussi pour que l'ensemble des bruzois continue à vivre et consommer dans la commune. C'est ainsi que se tient une société en assurant l'équilibre entre ses différentes composantes et en assurant le bien vivre.

MÉDIA-THÈQUE

10 Avenue du Général de Gaulle 35170 Bruz

02 99 05 30 60

mediatheque-bruz.fr

https://bib-bazar.blog

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES ANIMATIONS SUR LE PROGRAMME TRIMESTRIEL

BALADE EN POÉSIE

À l'occasion des 25 ans du Printemps des poètes, la Médiathèque et son groupe Balade en poésie vous proposent une déambulation dans la Médiathèque au gré des poèmes lus. **Vendredi 22 mars à 18h30, à la Médiathèque.**

LECTURES MUSICALES

Cette séance spécial recettes gourmandes est proposée en partenariat avec Musique sur la Rive Sud. De 3 à 6 ans. **Mercredi 27 mars à 10h30, à l'étage. Réservation conseillée.**

AVRIL AU JARDIN

La Médiathèque se met au vert et propose des rendez-vous sur le jardinage.

Du 2 au 13 avril, participez à la grainothèque et venez échanger des graines de fleurs et de légumes ! **Hall du Grand Logis.**

FAIRE SON POTAGER ? C'EST POSSIBLE !

Ai-je assez de place, de lumière, quelle est la qualité de mon sol, quels légumes cultiver si je m'absente l'été ? Aline Desurmont présente le b.a.-ba de l'installation d'un potager et répond à vos questions. **Mercredi 3 avril, 18h30, rez-de-chaussée. Réservation conseillée.**

BALADE DÉCOUVERTE DES PLANTES SAUVAGES

Fougères, lierre, benoîte urbaine… Avec l'association pour les plantes sauvages et médicinales « Les Herbes Folles », découvrez ces plantes que vous croisez dans la ville. Tout public, enfants accompagnés. **Samedi 6 avril, 10h30, départ Médiathèque. Sur réservation.**

ATELIER DE LA SCIENCE DANS LE SOL

Il y a de la vie dans le sol ! À travers observations et petites manipulations, Emmanuelle Jousset de l'éco-domaine de l'Étrillet nous dévoile ce que le sol peut offrir au jardin. À partir de 10 ans, enfants accompagnés. **Samedi 6 avril, 14h30, Bar du Grand Logis. Sur réservation.**

VALORISER SES VÉGÉTAUX

Compostage, broyage, paillage, tonte mulching, désherbage… L'association *Vert le jardin* répond à vos questions. **Samedi 6 avril de 15h à 18h, Parvis du Grand Logis.**

COMPOSTEZ, PAILLEZ, RECYCLEZ LES BIODÉCHETS

Denis Pépin, écologue, agronome et auteur, est l'un des pionniers du jardinage biologique. Il nous livre les clés d'un compostage et d'un paillage réussis, pratiques indispensables pour la biodiversité et le climat. En présence de Florian Besnier de Rennes Métropole. **Mercredi 10 avril, 20h, auditorium Simone Veil. Réservation conseillée.**

NUTRITION ET SANTÉ : DU CHAMP À L'ASSIETTE

L'agriculture et l'agro-alimentaire impactent notre santé. Comprendre et agir, choisissons notre alimentation. Rendez-vous Conso animé par des bénévoles de l'association *UFC-Que Choisir*. **Samedi 13 avril, 10h30, étage. Sur réservation.**

ATELIER JARDI'NEZ' POUR LES ENFANTS

Anne, paysagiste conceptrice, montre les outils du jardinier et l'association des plantes au potager, avec un éclairage sur les plantes aromatiques. Atelier proposé par POP Graines. De 7 à 10 ans. Prévoir des gants. **Samedi 13 avril, 15h, rez-de-chaussée. Sur réservation.**

ATELIER ORIGAMI

Venez découvrir en famille cet art traditionnel japonais du pliage de papier. À partir de 8 ans. **Mardi 23 avril, 14h30, salle de l'étage. Sur réservation.**

CINÉ GOÛTER "NATURE"

Vendredi 26 avril, 15h30, étage. Réservation conseillée (à partir de 3 ans).

CONFÉRENCE. ALLER ET RETOUR À KERGUELEN

Le glacier Cook régresse, libérant des sols recolonisés par les écosystèmes. Comment cela se passe-t-il et comment travaille-t-on sur ces îles australes ? Le géochimiste Laurent Jeanneau partage son expérience. **Mardi 16 avril, 20h, auditorium Simone Veil. Réservation conseillée.**

ATELIER MUSICAL PARENT/ENFANT

Un moment de complicité avec votre enfant grâce à l'atelier *je découvre le bien-être en musique*. En partenariat avec *Musique sur la Rive Sud*. Enfants de 3 à 6 ans accompagnés d'un adulte. **Mercredi 17 avril, 10h30, salle de l'étage. Réservation conseillée.**

MINI TOURNOI MARIO KART SUR SWITCH

Mercredi 17 avril, 14h30 -15h30, étage. Réservation conseillée (à partir de 7 ans).

PAGE 5

HOMMAGE À

MARIE-CÉCILE LEPLAT

Figure connue des Bruzois et des Bruzoises, Marie-Cécile LEPLAT nous a quittés jeudi 1er février dernier. Libraire de Page 5 depuis 39 ans avec son époux Frédéric, elle a contribué au développement de la lecture sur notre commune avec passion et professionnalisme. Les élus et les agents de la ville souhaitent lui rendre hommage et présentent toutes leurs condoléances à son époux, sa famille, ses proches et à sa fidèle clientèle.

LES ANIMATIONS PROPOSÉES SONT **GRATUITES.**

AGENDA

- ASSOCIATIONS
- VILLE DE BRUZ
- LE GRAND LOGIS *SALLE DE SPECTACLES*
- EXPOSITION
- ÉVÉNEMENT

Samedi 9 mars
ESPACE DE GRATUITÉ
Bruz Citoyenneté, à la Maison des associations, 14h30-16h30.

Vendredi 15 mars
THOMAS KAHN
Le Grand Logis, 20h30.

Lundi 18 mars
CONSEIL MUNICIPAL
Ville de Bruz, Hôtel de Ville, 19h.

Lundi 18 mars
LE TRIO DE POULENC ET AUTRES PÉPITES
Musique sur la Rive Sud, Auditorium Simone Veil, 19h30-20h30.

Mardi 19 mars
BAL DE PRINTEMPS
Anim'PA 35, Maison des associations (salle Magnolia), 15h.

Jeudi 21 mars
EX-TRAITS DE FEMMES
Le Grand Logis, 20h30.

Vendredi 22 mars
PORTES OUVERTES DU COLLÈGE
Collège Pierre Brossolette, 17h30-19h30.

Dimanche 24 mars
PUCES DE COUTURIÈRES
Aiguill'emoi (ALB), halle Pagnol. 17h30-19h30.

Mardi 26 mars
MAZINGO
Le Grand Logis, 20h30.

Mercredi 27 mars
ROBINSON ET SAMEDI SOIR
Le Grand Logis, 15h.

Samedi 6 avril
PROJECTION DE "LA PROMESSE DE L'AIDANT"
CCAS, Auditorium S. Veil, 14h30.

Mardi 9 avril
BARTONE
Le Grand Logis, 20h30.

Mardi 9 avril
CONFÉRENCE SPECTACLE *"L'ÊTRE ÉMOTIONEZ"*
RPE intercommunal, espace Vau Gaillard, 20h-22h.

Du 12 au 20 avril
EXPOSITION AUTOUR DU BOMBARDEMENT DE BRUZ
Espace Gauguin *(horaires p.11)*.

Vendredi 12 avril
TÉLÉPHONE-MOI
Le Grand Logis, 20h30.

Samedi 13 avril
ESPACE DE GRATUITÉ
Bruz Citoyenneté, à la Maison des associations, 14h30-16h30.

Lundi 15 avril
CONSEIL MUNICIPAL
Ville de Bruz, Hôtel de Ville, 19h.

Jeudi 18 avril
C'EST TOI QU'ON ADORE / PODE SER
Le Grand Logis, 20h30.

Mercredi 24 avril
FAVORISER LA BIODIVERSITÉ CHEZ SOI
LPO Bretagne, Plaine Yann-Fañch Kemener, 14h.

COUPS DE CŒUR DES LIBRAIRES

PAGE 5
5 place de Bretagne - Bruz
02 99 52 67 40

JE PLEURE ENCORE LA BEAUTÉ DU MONDE
Charlotte McConaghy
Éditions Gaïa - 22€90

Inti Flyn, jeune biologiste misanthrope, travaille à la réinsertion du loup en Ecosse. Une mission sensible se heurtant à l'hostilité des locaux qui pourrait prendre une tournure dramatique lorsqu'Inti retrouve le cadavre d'un homme apparemment victime d'une bête sauvage... Pour elle, une seule solution pour préserver ses protégés : faire disparaitre le corps. Intrigue palpitante, décor a la beauté sauvage, profondeur narrative... Une pépite débarque aux éditions Gaia et va emplir les highlands et vos nuits des hurlements des hommes et des loups !

LA CABANE À LIRE
16 place Marcel Pagnol - Bruz
02 23 50 35 85

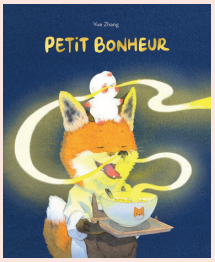

PETIT BONHEUR
Yue Zhang
Éditions des loisirs - 14 €

Chaque année, la Fée de la Lune donne aux petits bonheurs le pouvoir magique de porter chance. Cette année, l'un d'eux, endormi, est arrivé en retard à la distribution. Il décide de partir quand même en se demandant qui va vouloir d'un petit bonheur dépourvu de magie. Ce livre est un grand bonheur de lecture plein de tendresse qui nous parle de confiance en soi et de partage. Les illustrations toutes en douceur et couleurs chaleureuses sont à déguster comme une bonne soupe chaude de papa renard.